

Ad. E.



Me Luc Chamberland, Ad. E.
Ministère de la Justice du Québec
Québec

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Me Luc Chamberland est directeur à la Direction du contentieux du ministère de la Justice du Québec (« Bureau des plaideurs »). Il exerce principalement en droit administratif, constitutionnel et en droit du travail.

CONTRIBUTION

Depuis 2000, Me Chamberland a été membre du Conseil du Barreau de Québec avant d'en devenir le bâtonnier (2004-2005). Il a aussi été membre du Conseil général (2002-2005) et du Comité administratif du Barreau du Québec (2003-2005). ● Me Chamberland a enseigné les techniques de plaidoirie à l'Université Laval et à l'École du Barreau où il enseigne maintenant le droit public. Depuis 2003, il est animateur au Séminaire sur les techniques de plaidoirie et il en est aujourd'hui le coordonnateur.

RAYONNEMENT

Il a publié plusieurs articles tant en droit substantif qu'en matière de procédure. Me Chamberland est aussi l'auteur du *Manuel de plaidoirie : techniques et stratégies d'un procès civil*. Depuis 2000, il a prononcé, à travers le Québec, une trentaine de conférences issues de son ouvrage.